

Les politiques sociales peuvent-elle oublier celles de l'emploi et du travail ? Réflexions sur les programmes de STSS dans la série ST2S

L'appel ministériel cet automne à une **consultation sur « l'exigence des savoirs »** adressée en particulier aux enseignants mais pas seulement invite à porter un regard sur nos programmes disciplinaires STSS des classes de première et terminale ST2S.

Les réponses attendues au plus tard le 20 novembre 2023 portent sur quatre thématiques, les programmes et contenus, les pratiques pédagogiques, l'organisation pédagogique et la place de la culture générale dans les programmes et pratiques enseignantes.

Rappelons que la réforme du lycée général et technologique date de 2018, que la nouvelle écriture pour notre série a pour origine un arrêté du 17 janvier 2019 appliquée en classe de première à la rentrée 2019, en classe terminale à la rentrée 2020 pour de nouvelles épreuves du Bac à la session de juin 2021.

Depuis cette période de nombreux documents d'appui aux programmes ont été produits sur le site Eduscol ainsi qu'un rapport de l'Inspection Générale publié en juillet 2023.

Après une année de Seconde commune, générale et technologique, l'orientation en ST2S débute en classe de première technologique pour aboutir au Bac en fin de terminale mais surtout pour **conduire vers des études supérieures en santé et en social**.

Cette série s'intègre dans une filière qui associe disciplines générales, scientifiques et techniques avec pour la spécialité « Sciences et techniques sanitaires et sociales » comme finalité « d'analyser dans leur complexité des situations sanitaires ou sociales et d'en **comprendre les enjeux** ».

Les programmes s'organisent en deux pôles, thématiques et méthodologique avec une articulation entre les deux. Le programme de première interroge entre-autre le Bien être et la cohésion sociale et l'émergence des problèmes de santé et du social avant de proposer des réponses et des méthodologies adaptées (recherche documentaire, démarche d'étude...).

Le programme de terminale s'intéresse aux politiques et dispositifs de santé publique et d'action sociale mais aussi aux organisations et aux projets menés par celles-ci.

L'orientation du programme est plurielle dans son analyse et ses enjeux mais omet sans doute volontairement la dimension économique sauf exception et celle du travail dans ses dimensions historique, sociologique et juridique, le Bien être est réduit à l'état de santé ou encore à la cohésion sociale, pas à son intégration dans l'entreprise ou à son exclusion faute d'avoir trouvé un emploi !

Cette thématique autrefois abordée dans d'autres programmes n'a pas retenu l'attention des rédacteurs qui ont trouvé là matière à alléger les programmes et à se différencier d'autres spécialités comme Sciences économiques et sociales ou encore Droit et économie en STMG.

Au moment où lycéens et enseignants contestent à l'approche du Bac 2024 la lourdeur des savoirs pour préparer les épreuves de spécialité, sans doute serait-il inopportun de revendiquer encore plus même s'il y avait cohérence d'ajouter comme exemple possible les politiques de l'emploi comme déterminant de la lutte contre la pauvreté.

Le **projet de loi sur le plein emploi** adopté par le Sénat en juillet 2023 puis par l'Assemblée nationale en octobre avant son passage devant la Commission mixte paritaire le 23 octobre est une illustration opportune du regard porté sur les bénéficiaires du RSA et plus généralement sur les invisibles de l'emploi.

Les changements de terminologie comme France Travail, Réseau de l'emploi au lieu de Pôle emploi, l'affirmation d'un contrat d'engagement unilatéral avec l'allocataire, le conditionnement de l'allocation à 15 heures d'activité minimum sont autant d'indices qui permettraient à nos élèves d'exercer leur compétences critiques sur des dispositifs récents qui prennent de la distance avec les orientations passées qui insistaient davantage sur l'accompagnement ou encore l'insertion des plus fragiles.

L'Etat providence semble s'éloigner vers pour plus d'individualisation dans les relations du travail en développant une rhétorique sur les abus, l'assistanat ou encore la paresse !